

OPAH DU GRAND BUËCH

RENOVEZ MIEUX, HABITEZ BUËCH

**Aides financières et
accompagnement technique pour
vos travaux**

L'OPAH est mise en place par le Département des HAUTES-ALPES et votre Communauté de Communes avec le soutien de l'ANAH, de l'Etat et de la Région PACA. Cette opération prendra fin en octobre 2018.

Des permanences ont lieu les mardi et jeudi sur l'ensemble du territoire sur rendez-vous

La Roche des Arnauds ; Serres ; Val Buëch Méouge ; Aspres sur Buëch ; Rosans ; Veynes ; Communauté de Communes des Barronnies ; Le Devoluy ; Bruis.

Calhaura
SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT


Hautes-Alpes
le département


pah
Grand Buëch

Rénovez mieux, Habitez Buëch!

AMELIOREZ

VOTRE LOGEMENT

QUELS SONT LES LOGEMENTS CONCERNÉS ?

Tout logement de plus de 15 ans, situé sur le territoire de l'OPAH du GRAND BUECH peut bénéficier d'aides suivant des règles établies.

Il devra après travaux être une résidence principale.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) vous permet de bénéficier de conseils et de financements pour vos travaux afin de :

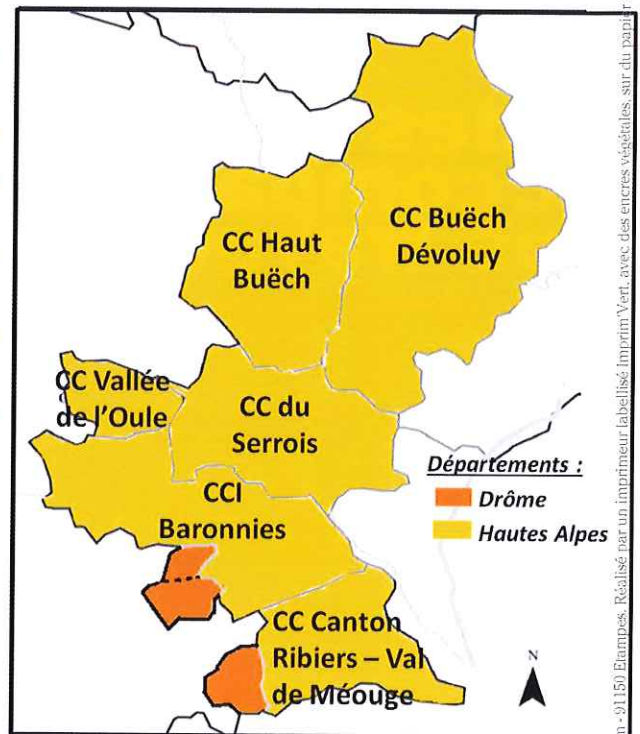
- Faire baisser de coût de votre chauffage (travaux d'économie d'énergie, isolation, menuiseries, chauffage),
- Adapter le logement au vieillissement (remplacement baignoire par bac à douche, monte escalier etc...),
- Mettre votre logement aux normes (électricité, rénovation de logement très anciens),
- Rénover ou créer un logement locatif à l'année.

L'animation de cette opération est assurée par le SOLIHA 05.

Des permanences ont lieu près de chez vous, vous pouvez rencontrer la chargée d'opération sur rendez-vous :

- Vous conseillera techniquement sur les travaux à réaliser,
- Elle vous accompagnera pour l'ensemble de vos démarches réglementaires et financières,
- Pour les travaux ou situations complexes elle étudiera avec vous la faisabilité du projet.

Vous devez attendre les avis des financeurs avant de commencer vos travaux.



Le territoire de l'OPAH



Pour plus de renseignements n'hésitez pas à prendre RDV avec la coordinatrice de l'OPAH en téléphonant à votre Communauté de Communes. Vous serez informés sur le dispositif en place et sur les démarches à accomplir.

VOUS AVEZ UNE QUESTION?

VOUS AVEZ BESOIN D'UN CONSEIL?

CONTACTEZ-NOUS AU 04.92.51.89.06

Florence GIRAUD-TELME (Votre chargée d'opération)

f.giraud-telme@solihha.fr

Mélanie LEHOUX (Assistante d'opération)

m.lehoux@solihha.fr

Calhaura SOLIHA

1 Rue des Marronniers, Les Fauvettes 2
05000 GAP